



POUR LA FRANCE, LA DROITE QUI GAGNE



Monsieur Julien AUBERT,
Président de « Oser la France »

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait parvenir les propositions d'Oser la France pour la prochaine élection présidentielle, et je vous en remercie.

Avant d'entrer dans le détail de chaque mesure, je souhaitais vous indiquer que je partage l'essentiel de leur philosophie. Très marqué par la pensée et l'action du général de Gaulle et de Philippe Séguin, je retrouve dans vos propositions une « certaine idée de la France » indépendante, fière d'elle-même et de son histoire, attentive à ce que le progrès économique et social soit partagé, et se projetant avec ambition dans les défis du monde.

Depuis 10 ans, notre pays a bien été abîmé. Fermeture d'une centrale nucléaire, absence de primauté et d'influence en Europe, diplomatie hasardeuse qui a conduit à un abaissement sans précédent de l'influence de la France dans le monde, demi-mesures face à l'islamisme, concessions permanentes à la culture « woke », explosion des déficits, mépris des catégories populaires et des classes moyennes : le quinquennat d'Emmanuel Macron aura été celui du recul de la souveraineté et de l'indépendance françaises.

Il est temps de refaire nôtre l'exigence gaullienne consistant à « viser haut et à se tenir droit », de réconcilier les Français et de réinstaller la France à sa juste place : la première.

C'est la raison pour laquelle je suis candidat à l'élection présidentielle.

C'est aussi le sens des propositions que vous faites, et que j'aurais pu signer car elles correspondent, pour l'essentiel, à l'idée que je me fais de l'action à engager pour redresser le pays.

Votre première proposition concerne l'école (n°1). Je souscris totalement au constat comme aux propositions que vous faites sur ce sujet, en particulier faire de l'apprentissage du français et des fondamentaux une grande cause nationale, notamment en **renforçant les savoirs fondamentaux** au primaire (lire, écrire, compter...), et pour redonner à l'école de la République son rôle de formation des citoyens de demain. Je suis très attaché au retour de ce que l'on appelait avant « **l'instruction civique** », comme au fait de donner une place plus prononcée à l'Histoire, notamment au récit national, et à la Géographie. Concernant les évaluations, elles doivent bien évidemment reprendre toute leur place à l'issue du CP et avant l'entrée au collège. Pour les élèves ne maîtrisant pas les fondamentaux, un accompagnement spécifique doit être systématiquement mis en place.

Le primaire, comme la maternelle, représente une étape essentielle dans l'ascenseur social républicain aujourd'hui en panne. Selon l'OCDE, la France souffre moins d'une trop faible redistribution que d'une inégalité des chances qui perpétue les situations économiques et sociales de génération en génération. Il faut plus de 6 générations en France à une personne du bas de la distribution des revenus pour en rejoindre la moyenne.

J'y ajoute l'importance, à mes yeux, de refaire de l'école un sanctuaire pour nos enfants, c'est-à-dire de retrouver des conditions de travail et d'étude qui soient plus sereines qu'aujourd'hui. Cela passe par un renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires, mais aussi par une responsabilisation accrue des familles, dont le rôle premier est d'exercer l'autorité parentale. L'école ne peut pas tout régler, chacun doit jouer son rôle. J'aurai l'occasion de présenter dans les prochaines semaines mon projet pour l'école.

Votre deuxième sujet concerne l'immigration (n°2). Alors que l'une des premières conditions de la souveraineté est de décider de qui a le droit d'entrer et de rester sur son territoire, la France a progressivement renoncé à piloter sa politique migratoire. C'est une faute morale et politique majeure.

Face à cette crise, il faut prendre des mesures énergiques. Il est difficile de les résumer en quelques phrases tant la tâche est immense. Je présenterai prochainement un plan d'ensemble pour retrouver la maîtrise de notre politique migratoire, mais vous livre dès à présent trois réformes importantes que je souhaite engager.

Je propose tout d'abord de **mettre fin aux régularisations des étrangers entrés ou restés clandestinement en France**. Le droit d'asile ne doit plus être détourné et appliqué rigoureusement. Et tout étranger en situation irrégulière condamné à une peine de prison ferme doit être expulsé automatiquement.

Je souhaite aussi **conditionner l'immigration familiale** quelle qu'en soit la forme (conjoint de Français ou conjoint d'étranger), à la réussite à un test de Français et d'intégration républicaine, avant l'entrée en France, comme le font l'Autriche, les Pays-Bas et l'Allemagne pour le regroupement familial. Ce sera une condition au dépôt d'une demande de visa. L'immigration familiale ne pourra plus être sollicitée par une personne qui a été condamnée à une peine de prison dans les trois années précédentes, ou qu'il constitue une menace pour l'ordre public.

Je demanderai aussi au Parlement de décider, tous les ans, à l'image de l'Australie de **plafonds en matière d'immigration**, en fonction de nos besoins par métier et de nos capacités d'accueil. Car ce n'est pas la France qui doit répondre aux besoins de l'immigration mais l'immigration qui doit répondre aux besoins de la France.

Je soumettrai l'ensemble de ces mesures à un **référendum dès l'automne 2022** car il nécessite une réforme de la Constitution, et je souhaite que les Français se prononcent directement sur ce sujet qui les concerne au premier chef.

Ainsi, dans vos propositions je retiens la tenue d'un référendum sur une réorientation des principes de la politique migratoire avec notamment des objectifs beaucoup plus bas en termes d'accueil des étrangers pour assimiler les présents et une révision du droit d'asile. Concernant la fin du regroupement familial, j'y préfère sa restriction et la conditionnalité à des principes fondamentaux..

Vous m'interrogez ensuite sur la primauté de la Constitution, notamment au regard des textes européens et internationaux (n°3). Je souscris pleinement à votre raisonnement tendant à rappeler la supériorité de la Constitution sur tous les autres textes, y compris européens ou internationaux. S'il convient de respecter les traités que nous avons signés, je proposerai néanmoins aux Français d'**introduire dans notre Constitution un mécanisme permanent de sauvegarde des intérêts supérieurs de la France contre les atteintes qui résulteraient de l'interprétation des règles internationales que donnent les juridictions, en particulier européennes.** Ce mécanisme prendrait la forme suivante : le peuple, par référendum, ou le Parlement, par une loi organique ou une motion votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, et traduisant ainsi un large consensus politique national, déciderait qu'une loi française continuera de s'appliquer dans notre pays en dépit d'une jurisprudence fondée sur un traité international dont la Cour européenne des droits de l'homme ou sur le droit de l'Union européenne, lorsqu'il en va de la sauvegarde des intérêts fondamentaux de la Nation. Le Conseil constitutionnel contrôlerait systématiquement la mise en œuvre de cette clause de sauvegarde nationale. Les règles que le peuple ou le Parlement jugeraient indispensables à notre sécurité et à nos intérêts nationaux seraient ainsi sanctuarisées.

S'agissant de vos propositions sur le port du voile (n°4), je suis favorable à élargir l'interdiction des signes ostensibles notamment aux accompagnateurs scolaires. Je souhaite également que nous fassions une application plus résolue des textes en vigueur, notamment la loi du 11 octobre 2010 sur l'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public. Des instructions de fermeté seront adressées aux Préfets en ce sens, car le nombre de verbalisations est très faible comparativement au nombre d'infractions.

Je souhaite aussi combattre l'islamisme : je propose d'interdire le salafisme en France, et de dissoudre immédiatement toutes les organisations islamistes, en particulier celles soutenues depuis l'étranger, qui propagent une idéologie incompatible avec les valeurs que nous portons : l'égalité entre les femmes et les hommes ou la primauté de la loi de la République. Interdire le salafisme, ce n'est pas renier l'État de droit, c'est le sauver d'une menace existentielle. Prétendre le contraire, c'est entrer dans la stratégie des islamistes, qui consiste à s'abriter derrière les droits fondamentaux pour mieux les subvertir.

La question de notre politique familiale est essentielle (n°5). Les mesures prises par la gauche – comme la suppression de l'universalité des prestations familiales – ont fait tant de mal aux familles : il faut là encore remettre les choses dans le bon sens. Vos propositions y participent. Je ferai des propositions convergentes aux vôtres le moment venu, mais je vous rejoins dès à présent sur les grands objectifs. Le soutien aux familles n'est pas une question de revenus, c'est une question de principe, le soutien qu'une société doit accorder à son propre avenir !

Concernant les sanctions à l'encontre des familles promouvant une éducation contraire aux valeurs de la République, comme je l'ai indiqué précédemment, la responsabilisation des parents est essentielle..

Sur le plan des institutions (n°6), vous le savez, je me suis engagé pour ma part à ne faire qu'un seul mandat, car j'ai la conviction que le prochain Président de la République devra consacrer toute son énergie à faire plutôt qu'à durer : la situation du pays l'impose. Cela doit aussi permettre de redonner tout son rôle au Parlement.

Vous insistez également sur la nécessité de donner les moyens à l'autorité judiciaire de fonctionner, et de permettre une application des peines plus systématique et plus rapide : ces propositions sont au cœur du discours que j'ai prononcé le 15 septembre 2021 à Saint-Quentin. Vous y constaterez que **l'exécution des peines, la rapidité de la justice, la certitude la condamnation en cas d'infraction, la vertu pédagogique de la peine**, sont au cœur de ce que je propose pour permettre à chaque Français de vivre paisiblement.

Je souhaiterais insister sur trois mesures en particulier. Tout d'abord, je propose d'instaurer des **peines minimales obligatoires**, auquel le juge ne pourra pas y déroger à partir du moment où le prévenu sera reconnu coupable. A titre d'exemple, je souhaite que tout individu reconnu coupable d'agression physique sur un policier, un gendarme, un pompier, un élu notamment, soit condamné à un an de prison au minimum. Le juge pourra aggraver cette peine, mais il ne pourra plus descendre en dessous.

J'ai aussi proposé d'abaisser la **majorité pénale à 15 ans**, pour tenir compte de l'évolution de la délinquance.

Enfin, je souhaite **porter le nombre de places de prison disponibles à 80.000**, c'est-à-dire 20.000 de plus qu'aujourd'hui. Ce plan d'infrastructures pénitentiaires doit être la priorité absolue de notre politique pénale. Personne ne peut tolérer qu'on remette en liberté des délinquants ou qu'on aménage les peines parce qu'on manque de places de prison. C'est ainsi que nous permettrons une **application réelle des peines**.

Concernant la valorisation du travail dans notre société (n°7), c'était l'axe majeur du discours que j'ai prononcé le 2 octobre dernier à Saint-Denis et que je vous joins en annexe. Je l'ai dit, la grande idée gaullienne de **l'association équilibrée entre le capital et le travail** doit trouver une traduction concrète et moderne. Lorsque l'entreprise dégage un résultat positif, les salariés doivent en bénéficier : cela doit devenir un principe fondamental de notre système économique et social.

Dans les sociétés de moins de 11 personnes, un employeur pourra à l'avenir mettre en place chaque année une prime facultative allant jusqu'à 2000 euros sans impôt ni charge ni condition. C'était déjà le sens de ma proposition en décembre 2018, au cœur de la crise des gilets jaunes.

Dans les entreprises de 11 à 50 salariés, un dispositif de partage du résultat sous forme de prime ou bien de participation ou d'intéressement sera rendu obligatoire. Dans les entreprises de plus de 50 salariés, où la participation est déjà obligatoire, le calcul sera simplifié et modernisé avec pour objectif de doubler le montant moyen, qui pourrait ainsi atteindre 3000 euros par an.

Enfin dans les entreprises de plus de 250 salariés, **il ne pourra plus y avoir de versement de dividendes aux actionnaires s'il n'y a pas un plus accordé aux salariés, sous forme de participation ou d'intéressement ou d'actions gratuites**. Je développerai également l'actionnariat salarié avec un objectif de 15% de salariés actionnaires, et il faudra faire davantage de place aux salariés dans les conseils d'administration.

Je faciliterai par ailleurs le déblocage de l'épargne salariale des salariés les plus modestes.

Aujourd'hui, plus de 7 millions de salariés bénéficient de participation ou d'intéressement. Demain, ce sont près de 12 millions de Français qui bénéficieront d'un plus juste partage de la valeur.

En parallèle, il nous faut favoriser le **développement de nos entreprises via une amélioration sensible de leur compétitivité**. C'est le seul moyen pour augmenter la richesse du pays et son partage avec les salariés. Pour ce faire, comme je l'ai exprimé dans plusieurs médias, notamment Les Echos en avril dernier, je souhaite **réduire de moitié les impôts de production** soit une baisse de 33 milliards d'euros par an pour revenir à la moyenne de la zone euro. Et à l'image de la réussite du crédit impôt recherche, je mettrai également en place un **crédit d'impôt production** pour permettre une véritable relance des investissements productifs dans notre pays. Dans le secteur industriel, les emplois y sont plus qualifiés et permettent ainsi une meilleure rémunération. Et une grande nation est une nation industrielle. Or la part de notre industrie dans le PIB est inférieure à ce qu'elle est en Italie ou en Espagne, sans même parler de l'Allemagne, et nous faisons face à une perte d'indépendance stratégique.

Concernant la politique de libre-échange, je partage pleinement votre préoccupation d'une meilleure préservation des intérêts français (n°11). L'Europe doit enfin s'adapter à l'évolution du marché mondial et au comportement des autres grandes puissances. Ainsi, il est indispensable de mettre en œuvre pleinement le principe de réciprocité. Ceci nécessite notamment de créer un **Buy European Act**, à l'image du Buy American Act, qui imposera à toute entité publique européenne dans le jugement des offres un malus marqué pour les offres provenant de pays où il existe des barrières à l'entrée pour les entreprises européennes. Je suis aussi favorable à la **taxe carbone aux frontières**.

Une analyse de l'ensemble des accords commerciaux existants ou en cours de négociation comme le Mercosur et l'Australie-Nouvelle Zélande devra intervenir pour s'assurer que l'ensemble des normes européennes majeures est appliqué, comme notamment la sécurité alimentaire, la protection de la biodiversité, et l'interdiction de l'utilisation de certaines matières dangereuses. Si nécessaire, un réajustement devra intervenir au niveau de l'accord de libre-échange. Et comme vous le soulignez, il est nécessaire d'intégrer auprès de la Commission européenne les États Membres dans la négociation en direct de tels accords dimensionnant pour nos entreprises et les consommateurs européens.

Concernant **l'acquisition d'entreprises stratégiques par des investisseurs étrangers**, mouvement massif depuis 2012 sous le pilotage d'Emmanuel Macron, il nous faudra renforcer le dispositif réglementaire d'autorisation et y associer un contrôle parlementaire permanent via une Délégation à la sécurité économique, ainsi que systématiser les sanctions en cas de non-respect des conditions à l'acquisition, notamment le maintien sur le territoire national d'activités clefs et l'installation d'un président français au Conseil d'administration. La mise en place d'un **véritable fonds souverain** permettra de protéger les secteurs identifiés comme stratégiques d'appétits étrangers tout en favorisant leur développement.

Sur les questions énergétiques (n°8), vous le savez, je suis comme vous un fervent défenseur du nucléaire, et je souhaite que nous lancions sans tarder la **construction de nouveaux EPR**. C'est une condition de notre souveraineté, du pouvoir d'achat des ménages, de la compétitivité de nos entreprises et une nécessité pour la lutte contre le changement climatique. Le mix de production électrique avec une part à 50% du nucléaire défini comme cible en 2035 par l'actuel Président et son prédécesseur n'a aucun sens. Dès ma nomination, **la loi de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie sera révisée** pour permettre la **prolongation de la durée de vie des centrales existantes** et éviter toute fermeture anticipée de réacteur nucléaire à l'image de Fessenheim dont il faudra étudier s'il est possible techniquement de la rouvrir. Il conviendra également de **relancer le projet Astrid de réacteur**

de 4^{ème} génération, arrêté en 2020 malgré son intérêt en termes de clôture du cycle du combustible et d'utilisation de déchets produits par les centrales actuelles.

Je lancerai également un **grand plan de rénovation et de développement des centrales hydroélectriques** en mettant fin à la demande de la Commission d'ouverture à la concurrence des concessions. L'hydroélectricité est de loin notre première énergie renouvelable électrique et qui plus est non intermittente à la différence de l'éolien. Les éoliennes défigurent nos paysages, et coûtent énormément au contribuable et au consommateur français au travers des tarifs de rachat de l'électricité à des prix avantageux et des connexions coûteuses au réseau. Je suis farouchement opposé au développement anarchique de l'éolien. Aucune implantation d'éolienne ne doit intervenir contre la volonté des élus et des populations. Quant à l'éolien en mer, je souhaite que **seuls les projets d'éoliennes flottantes éloignés des côtes prenant en compte les intérêts des pêcheurs soient étudiés**. Pour les projets en cours, il convient de renégocier les prix garantis du fait de l'impact budgétaire de plus de 20 milliards d'euros selon la Commission de Régulation de l'Énergie.

Et plus généralement, le développement des énergies renouvelables doit revenir aux territoires. Ainsi, je souhaite réformer la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui est un échec majeur des deux derniers quinquennats, en la limitant à un cadre général et au développement de filières industrielles nationales (nucléaire, hydrogène, véhicule électrique...). Je délèguerai aux Régions l'établissement d'une **feuille de route visant à réduire l'empreinte carbone des différents secteurs au sein des territoires** (transports de passagers, fret, chauffage individuel et collectif, production d'énergie locale...) avec un seul objectif identique à toutes les Régions : la baisse des Gaz à Effet de Serre de 40% en 2030..

Pour abaisser le **coût de la transition écologique pour les ménages modestes**, je souhaite notamment revoir le dispositif de **rénovation énergétique des logements** qui est largement inefficace et insuffisant au vu des enjeux écologiques et sociaux. Les régions doivent désormais être chefs de file afin de proposer aux ménages un dispositif lisible et efficace.

S'agissant du **développement du véhicule propre**, je déploierai massivement avec les territoires l'installation de bornes de recharge, qui représente un frein notable au développement du véhicule électrique, avec une cible de 500 000 bornes publiques en 2030 contre 40 000 aujourd'hui.

Le **ferroviaire**, levier majeur de décarbonation des transports, fera l'objet d'un plan de relance après une décennie de manque de soutien public couplé à une généralisation de l'ouverture à la concurrence : le renforcement de la rénovation du réseau existant, grandes comme petites lignes, dont la propriété sera transférée de SNCF Réseaux aux Régions, et le lancement des nouvelles Lignes à Grande Vitesse suspendues depuis 2012. Ainsi, à l'image des Présidences de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, **les infrastructures seront un axe essentiel de ma politique écologique, économique, sociale et territoriale**.

Concernant le droit de propriété (n°9), le premier enjeu est celui du logement : aujourd'hui, les relations entre les locataires et les propriétaires n'incitent pas les propriétaires à louer, car la législation ne les protège pas assez. En parallèle, cette méfiance conduit les propriétaires à demander des garanties de plus en plus fortes aux locataires : c'est un cercle vicieux auquel nous devons mettre fin. Je suis donc favorable à votre proposition de **créer un délit d'appropriation du bien d'autrui permettant une réponse pénale vis-à-vis des squatteurs**.

Je souhaite tout comme vous un vrai plan d'aménagement du territoire pour 2027 (n°10). C'était un des axes du discours sur la République des territoires que j'ai prononcé à Châlons-en-Champagne le 7 septembre dernier.

L'État doit retrouver sa mission de **planification stratégique** au travers notamment d'un retour en termes de pouvoirs et de moyens de la **Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale** (DATAR) qui a joué pendant plusieurs décennies depuis sa création par le Général de Gaulle et Georges Pompidou un véritable rôle de coordination et d'impulsion au profit des territoires.

Il ne s'agit pas de se substituer aux entreprises ou aux collectivités, mais de réfléchir avec un horizon de temps plus long, notamment en matière d'aménagement du territoire et de filières économiques réparties sur tout le territoire. La France doit affirmer des priorités claires. Je pense notamment aux **infrastructures de transport** que j'ai évoquées précédemment, indispensables à notre politique de développement de tous les territoires.

Je pense à la nouvelle génération de réacteurs nucléaires, à la filière hydrogène, mais également aux biotechnologies, à l'immunothérapie, à l'ARN messager, aux supercalculateurs, qui ouvrent des perspectives considérables en matière de lutte contre le cancer, et de formidables opportunités économiques et qui se développeront demain dans nos régions. Mais je pense aussi à nos industries culturelles, qui aujourd'hui d'Angoulême à Roubaix, démontrent qu'en matière de culture aussi tout ne se passe pas qu'à Paris.

Ces industries, elles ne se développeront pas au cœur des métropoles : elles apporteront de l'emploi local en régions. **La réindustrialisation est un formidable outil de rééquilibrage territorial.** Pour ce faire, je souhaite mettre en place dans chaque région une task-force permanente réunissant les services de l'État et des collectivités locales pour diviser par deux au moins les délais d'instruction des dossiers d'implantation. Et il faut renforcer les pouvoirs des Préfets et des Présidents de Région en leur octroyant un pouvoir d'adaptation de la réglementation nationale sur les établissements classés, les fouilles archéologiques, les contraintes environnementales... Le crédit d'impôt production que je citais plus haut permettra de favoriser les **implantations industrielles dans nos territoires.**

L'agriculture occupe l'essentiel du territoire national, elle est une composante essentielle de la ruralité, elle participe de nos paysages, de notre qualité de vie, et bien sûr de notre puissance économique. Or l'agriculture française se trouve à un moment clé : elle est fragilisée et menacée, il y a clairement un risque de lui voir subir, si nous ne réagissons pas, ce que l'industrie a connu dans notre pays au cours des dernières années. De multiples défis sont à relever : faiblesse du revenu agricole, perte de vitesse de l'agriculture française (déficiaire en 2018 pour la première fois depuis la Libération), chute du nombre d'exploitations, crise humaine et morale, qui va parfois jusqu'au désespoir, transition écologique, politique européenne déconnectée des enjeux de production... Il faut mettre fin à un « agribashing » totalement injustifié. Je déclarerai l'agriculture « grande cause nationale ». Il faudra passer d'un excès de contrôle à une logique de confiance, tout en améliorant encore la traçabilité des produits agricoles. Un effort considérable sera mené en matière de recherche dans ce domaine, et d'accompagnement financier à l'investissement pour permettre la **modernisation des équipements agricoles.** Le plan de relance a été insuffisant en la matière. Et nous mettrons un coup d'arrêt à la logique absurde de sur-transposition des normes européennes.

Partout, je souhaite que nous encourageons les collectivités à **acheter local**, avec des marchés publics qui leur permettent enfin de le faire simplement. Partout, les collectivités

doivent avoir les moyens d'encourager l'activité locale, et aussi de maîtriser, avec les Régions, la formation initiale comme professionnelle en rapport avec les besoins du territoire.

Dans le domaine de la santé (n°12), comme je l'ai dit dans le discours de Châlons, il nous faut moderniser nos hôpitaux partout en France. Je ne souhaite pas imposer aux jeunes praticiens où ils doivent s'installer, mais les soutenir dans les territoires ruraux par exemple. Il faut aussi en finir avec le malthusianisme français. Il faut former beaucoup plus de médecins. Et il est urgent de redonner envie aux jeunes de s'engager dans ces métiers. Cela ne passe pas seulement par la revalorisation salariale mais aussi par la reconnaissance de la société et des conditions de travail décentes.

Quant au pilotage de la santé, elle doit dépendre des élus locaux. Les présidents de région doivent présider les ARS, tout en conservant le rôle des préfets dans la gestion des crises sanitaires.

Dans le domaine de la défense (n°13), la France doit poursuivre ses engagements lorsque ses intérêts vitaux sont menacés et c'est le cas au Sahel dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, je reviendrai sur la décision du Président actuel de mettre fin à la force Barkhane.

Il nous faut donc à la fois **préserver l'effort budgétaire au plan militaire**, mais aussi, comme vous le suggérez, **défendre nos industries de défense**. J'ai été choqué de voir que dans les coopérations industrielles européennes comme l'avion ou le char de combat du futur, la France pouvait opérer des transferts sans réelle contrepartie. Une telle situation n'est plus acceptable, et il nous faut donc cesser ces projets non équilibrés tant que les intérêts de la base industrielle et technologique de défense ne seront pas pleinement respectés. De plus, comme je l'ai indiqué précédemment, il nous faut renforcer sensiblement la compétitivité de notre industrie face à des concurrents européens et mondiaux de plus en plus actifs. Il convient également de mieux protéger nos pépites au travers de la mise en place d'une véritable politique de sécurité économique couplée à un meilleur dispositif de contrôle des investissements étrangers cité auparavant.

Enfin, je me suis déjà exprimé sur la nécessité de refuser des directives et jurisprudences européennes qui contreviendraient à nos intérêts militaires, comme cela fut le cas lors de la tentative d'imposer le droit du travail dans les armées. Je suis donc totalement en accord avec vous sur cette proposition.

Concernant la justice sociale (n°14), je me suis engagé à ce que les montants des aides sociales reçues par quelqu'un qui ne travaille pas ne soient pas supérieurs aux revenus du travail. Et je souhaite que cette différence ne se fasse pas seulement sur les prestations de l'Etat, mais qu'elle soit calculée également en intégrant les aides locales. Comme vous, je pense c'est un élément essentiel pour rendre le travail plus attractif.

Autre sujet européen majeur, celui de la souveraineté numérique (n°15), à laquelle je suis très attachée. J'ai eu l'occasion de m'exprimer plusieurs fois sur la nécessité d'assurer une meilleure sécurité de nos données, de les localiser en Europe pour que notre droit s'y applique, et de pousser les champions nationaux et européens - comme OVH dans ma région pour le cloud.

Je pense également que le gouvernement actuel fait la part belle aux GAFAM et à une économie de plateforme aux conséquences sociales et économiques ravageuses pour notre pays. Abandonner le « cloud souverain » pour le remplacer par un « cloud de confiance » est à ce titre une erreur stratégique majeure. Ce nouveau concept, moins contraignant, permet aux géants américains en collaboration avec des entreprises françaises de s'inviter dans les

données des administrations publiques. Une fois élu, je reviendrai sans tarder sur cette décision pour **garantir la sécurité de nos données** et **promouvoir la conservation des données en France**.

La carte d'identité numérique est mise en place dans plusieurs pays européens, et certains, comme l'Estonie, bénéficient même d'un système d'Etat numérique donnant accès à tous les services publics avec beaucoup de facilité et dans la sécurité. Notre Etat doit tendre vers le même niveau de sécurité. Ainsi, comme vous le proposez, je créerai une **carte d'identité numérique souveraine** avec cette exigence.

Enfin, je considère la cyber-sécurité comme un élément majeur de notre système de défense, dans lequel il faut davantage investir pour la puissance publique comme pour la protection de nos entreprises.

La question du numérique a été trop souvent réduite à la start-up Nation, laissant de côté les enjeux beaucoup plus fondamentaux de la souveraineté numérique française et européenne. C'est notre avenir économique, social, culturel qui est en jeu.

Conclusion

L'indépendance au cœur de mon projet politique. L'Etat doit à nouveau assumer totalement ses missions régaliennes : la sécurité, la justice, la maîtrise de l'immigration, le combat contre l'islamisme, la défense du territoire national et de nos intérêts dans le monde. Nous devons recréer une société du travail et retrouver une véritable offre d'ascension sociale à travers une réforme profonde de l'école. Mais par ailleurs – et c'est l'essence de ma République des territoires – l'Etat doit cesser de s'occuper de tout, de tout réglementer, et doit permettre aux territoires, notamment les élus locaux, ceux qui sont véritablement au contact des Français, d'apporter des réponses aux attentes du quotidien.

Emmanuel Macron a affaibli la souveraineté nationale, par son laxisme en matière de sécurité et d'immigration, par son incompréhension des ressorts profonds de notre identité et de notre histoire. Nos concitoyens en sont conscients et ils veulent le changement. A nous de leur proposer un projet dans lequel ils se retrouvent. J'aurai l'occasion de rentrer davantage dans le détail lors de la rencontre prévue le 11 novembre prochain et de répondre le plus précisément possible aux propositions qui sont les vôtres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,



Xavier Bertrand